

## Point de presse COVID – 1<sup>er</sup> mai 2020

Discours de la présidente du Conseil d'État

J'aimerais d'abord saluer en ce premier mai, fête internationale des travailleuses et des travailleurs, celle et ceux qui ici en Suisse et dans le monde se battent pour faire reconnaître la dignité de leur travail et améliorer les conditions dans lesquelles ils l'exercent. Depuis deux mois, la crise a révélé l'importance vitale de travaux souvent dévalorisés dans notre société. Parmi les enseignements de cette période difficile, je retiens la reconnaissance du travail dans les secteurs de la vente, de la logistique, des transports, de la santé, du soin aux personnes vulnérables.

Ces travaux nécessaires vont devoir continuer – car l'épidémie continue, même si elle est désormais en passe d'être sous contrôle.

Mesdames, Messieurs, vous l'avez compris, le choc que nous nous sommes imposé pendant deux mois a fonctionné. Les importants sacrifices qui ont dû être faits, en mettant l'économie au ralenti, en fermant les écoles et de nombreux établissements publics, ont permis de faire baisser drastiquement les nouveaux cas de coronavirus dans notre Canton et dans toute la Suisse. Ce faisant nous avons réussi – comme nous le souhaitions le 13 mars dernier – éviter le pire, à savoir un engorgement voire un débordement de notre système sanitaire et en particulier des soins aigus, comme cela peut être le cas dans d'autres pays.

Grâce à la responsabilité de la population, grâce aux immenses efforts consentis par les travailleurs et travailleuses de la santé, de la protection civile et de tant d'autres domaines, cette étape de semi-confinement touche désormais à sa fin.

Mais, je le dis avec gravité, l'épidémie n'est pas encore vaincue. Nous continuons de la faire circuler entre nous sans le savoir – et si nous ne continuons pas à respecter les mesures sanitaires de base, le lavage des mains, la distance de deux mètres entre personnes, le port du masque désormais en public si les distances ne peuvent être respectées – alors le risque est grand de voir partir une deuxième vague de contamination, et de ruiner ainsi les efforts que toutes et tous nous venons de faire. Le choc n'aurait servi à rien...

Nous pouvons avoir autant d'espoir que possible, mais devons garder autant de prudence que nécessaire !



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Point de presse COVID – 1<sup>er</sup> mai 2020

Discours de la présidente du Conseil d'État

Il est donc de la plus haute importance que la levée progressive des mesures, le retour progressif des enfants à l'école, l'ouverture progressive des commerces et des lieux de loisirs se fassent avec responsabilité et solidarité. Responsabilité, car chacune et chacun doit éviter les comportements à risque, les regroupements trop nombreux, l'absence de mesures d'hygiène ; solidarité, car en nous protégeant nous-mêmes, nous protégeons les autres. Ce sera le cas en particulier dans les transports publics – aux heures de pointe, lorsqu'il ne sera pas possible de rester à plus de deux mètres les uns des autres, alors la responsabilité et la solidarité commandent de porter un masque pour éviter les contaminations. Oui nous devons apprendre à vivre avec de nouveaux gestes et de nouveaux accessoires dans nos vies quotidiennes, gel et masques! Oui nous devons nous comporter différemment dans l'espace public, comme nous le faisons déjà et adopter ces nouvelles disciplines personnelles pour ces quelques mois à venir!

Et le gouvernement compte sur la responsabilité de chacun – mais il sera attentif, et même sévère, pour lutter contre les comportements à risque. La levée progressive des mesures de semi-confinement ne signifie pas un retour immédiat à la normale dans l'espace public. Les polices continueront de faire respecter les normes sanitaires en vigueur.

Seuls des contrôles efficaces et des contraintes sociales pendant quelque temps nous permettent d'envisager le retour à des activités presque habituelles. Pour les enfants en particulier ce retour à la normalité devient nécessaire – l'absence d'école, l'absence de rencontre avec d'autres enfants, de contacts en dehors de la famille peut être extrêmement dommageable pour eux, et en particulier pour celles et ceux qui sont déjà les plus en difficulté. Je salue ici le travail fourni par le Département de la formation et de la jeunesse, ainsi que par le corps enseignant, pour inventer dans l'urgence l'école à distance, et pour recréer, dans la même urgence, un retour aux activités scolaires les plus normales et sécurisé possible.

Mesdames Messieurs, nous pouvons être satisfaits et reconnaissants d'avoir agi correctement, au mieux des informations dont nous disposions à chaque moment de la crise. Ces deux mois ont été pleins d'incertitudes, et nous continuerons à vivre dans un monde incertain. Le rôle de la politique est de prendre des décisions, parfois impopulaires, alors



Bureau d'information  
et de communication

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## Point de presse COVID – 1<sup>er</sup> mai 2020

Discours de la présidente du Conseil d'État

même que tout n'est pas connu, alors même qu'il n'y a pas de certitudes scientifiques. Agir malgré tout, parce que c'est nécessaire – et reconnaître lorsque les informations changent, la nécessité de changer d'action, c'est ce qui fait la nature de l'action politique. Je comprends celles et ceux qui voudraient des messages plus clairs, des directives plus strictes, des informations irréfutables – mais dans bien des aspects de l'épidémie, elles n'existent pas ! Nous sommes condamnés à agir malgré tout, et à décider sur la base de connaissances imparfaites, d'informations lacunaires et de pesées d'intérêts contradictoires. Cette prise de décision en situation incertaine, c'est la responsabilité de la politique. Et nous l'assumons.

Néanmoins, après deux mois de régime d'urgence, le gouvernement se réjouit aussi de retrouver un peu de normalité dans son fonctionnement. La vie démocratique retrouve progressivement son fonctionnement normal, dès la semaine prochaine le Grand Conseil recommence à siéger, ainsi que des conseils communaux. Après le temps des mesures d'urgence et de l'état de nécessité, il est nécessaire que l'état retrouve son fonctionnement normal et démocratique – tout en garantissant le respect de mesures sanitaires.

Le respect par chacune et chacun des mesures sanitaires nous a permis de surmonter la première phase de l'épidémie, la phase du choc. Désormais, la solidarité et la responsabilité nous permettront de jouir toutes et tous dans cette seconde phase, d'une liberté de mouvement à moitié retrouvée.

Nuria Gorrite

Présidente du Conseil d'État – 1er mai 2020

*(seul le texte prononcé fait foi)*